



Rennes, le 15/06/20

La crise sanitaire aura au moins eu ce mérite : remettre l'école sur le devant de la scène. Tous les jours, les médias s'interrogeaient. Faut-il fermer les établissements ? Doit-on interdire le sport en intérieur ? Et quid du protocole dans les cantines ? De l'organisation du baccalauréat ? Chacun y allait de son analyse, commentant la dernière décision du ministre Jean-Michel Blanquer, qui, lui, passait son temps à s'auto congratuler : la France ne compte-t-elle pas parmi les rares pays à avoir gardé, coûte que coûte, ses salles de classe ouvertes ? « Rester ouvert » : voilà qui résume le projet éducatif national en ces temps de pandémie. Nulle réflexion sur les programmes, la fracture numérique, les inégalités d'apprentissage, les critères d'orientation et encore moins sur les conditions de travail des personnels... Par contre, l'individualisation du marché scolaire et la concurrence généralisée (entre élèves, entre établissements, entre enseignants) promues depuis quatre ans par M. Blanquer sont, elles, bel et bien en marche.

Aujourd'hui, nous serions en phase de déconfinement. Mais de quel déconfinement s'agit-il ? Un déconfinement où l'on met en œuvre la loi dite de modernisation de la Fonction publique qui prive les personnels de leur droit à être représentés et qui institue tous les jours un peu plus le fait du prince et les passe-droits.

Ce que les personnels attendaient du ministre c'est une obligation qu'il s'est employé à ne pas tenir : leur protection. Pour la FNEC FP-FO, les personnels, les parents, les élus qui se sont mobilisés et se mobilisent toujours contre les fermetures de classes, les suppressions de postes ont raison. Quand le ministre restitue des centaines de millions d'euros là où il faudrait des créations de postes, il contredit ses obligations. Il doit entendre, répondre positivement, créer les postes et effectuer les recrutements nécessaires pour satisfaire à la fois aux obligations de scolarisation et aux mesures sanitaires.

Les personnels, les lycéens qui se mobilisent pour défendre le baccalauréat et le droit aux études ont raison. Quand le ministre au niveau national, et les autorités académiques au niveau local, leur opposent la répression policière ou les mesures disciplinaires et qu'il maintient sa contre-réforme qui détruit la valeur nationale du diplôme, on ne peut que les condamner.

Quand les personnels exigent des mesures de protection conformes à ce que prévoit la législation du travail, des dédoublements de classes, le remplacement des personnels absents. Ils ont raison.

Quand le ministre se contente d'annonces médiatiques sur la vaccination à laquelle de nombreux personnels ne peuvent toujours pas avoir accès, sur les autotests qui ne sont pas distribués ou sont en nombre insuffisant, sur les masques dont les réassorts et la qualité sont un problème, il s'exempte de ses obligations d'employeur.

Quand les personnels de direction alertent sur l'infaisabilité des protocoles sanitaires et en particulier la mise en œuvre des tests, ils ont raison.

Quand le ministre se limite à des effets d'annonce, à la mise en place de tests de manière chaotique à tel point qu'on en perd tout le sens, il ne répond pas plus à ses obligations, il met les personnels en difficulté.

Quand les AESH exigent un vrai statut et un vrai salaire, la FNEC FP-FO les soutient et en particulier se joint au rassemblement qui aura lieu demain à 14h devant le Rectorat. Ils ont raison de se mobiliser pour être entendus. Quand le ministre leur oppose une précarité accrue avec la mise en place des PIAL généralisée, qu'il ne répond pas à la question salariale, il se moque d'eux.

Le plus sage ne serait-il pas de cesser de profiter de cette période délétère pour passer au forceps des réformes dont personne ne veut, rejetées dans toutes les instances ? Ne serait-il pas plus sage de retirer ces réformes : celle qui concerne la destruction des instances de représentations des personnels, mais aussi celle du baccalauréat, mais aussi celle de la réforme territoriale ?

Pour la FNEC FP-FO le ministre doit assumer ses responsabilités et répondre aux revendications.

**Céline Ferreira et Bastien Joyaux**  
Pour la FNEC-FP-FO.